

TERMES DE REFERENCE

Consultants Nationaux pour une Assistance Technique au Ministère de la santé dans l'élaboration des instruments de pilotage de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030

1. Contexte et justification

L'hygiène hospitalière est un des leviers pour l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Elle constitue de ce fait une préoccupation pour le ministère de la santé.

L'hygiène hospitalière est l'ensemble des mesures relatives à la politique de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins. C'est un ensemble de règles, principes, techniques et comportements pour y parvenir. Elle est composée de l'hygiène de l'environnement (gestion de l'eau, l'air et des bâtiments, gestion des ouvrages d'assainissement, entretien ménager et environnemental, gestion des déchets en milieu de soins), l'hygiène de la restauration, l'hygiène de l'hôtellerie, l'hygiène lors des soins. Le WASH constitue ainsi la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'hygiène hospitalière.

Dans le cadre de la promotion de l'hygiène hospitalière, le Ministère de la santé a mis en œuvre une stratégie nationale d'hygiène hospitalière de 2016 à 2020. Cette stratégie a permis de renforcer les capacités du personnel, de renforcer les structures de santé en infrastructures et équipement d'hygiène hospitalière. Mais les interventions planifiées dans le cadre de cette stratégie n'ont pas permis de développer les aspects en lien avec l'eau et l'assainissement. La situation faite montre des insuffisances au niveau de l'approvisionnement en eau en quantité et en qualité dans les structures de santé, des défaillances au niveau des ouvrages d'assainissement ainsi que des difficultés liées à leur entretien. Ces insuffisances au niveau des aspects en lien avec l'eau et l'assainissement ont compromis l'efficacité de l'hygiène hospitalière.

Au regard des défis en matière d'hygiène hospitalière, le Ministère de la santé a pris l'engagement d'élaborer une nouvelle stratégie nationale de l'hygiène hospitalière assortie d'un plan d'investissement pour sa mise en œuvre. Cet engagement a été réaffirmé à l'occasion du sommet panafricain sur l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les établissements de santé, organisé par l'UNICEF et l'OMS, le 23 avril 2021. La prise en compte de des services WASH dans cette nouvelle stratégie est la réponse du gouvernement burkinabè à l'appel de la communauté internationale qui invite chaque pays africain à élaborer une feuille de route pour la couverture universelle des établissements de santé en systèmes adéquats d'eau, d'hygiène et d'assainissement. La feuille de route devrait définir clairement l'approche, les domaines d'intervention, les responsabilités et le budget pour assurer des services adéquats d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les tous les établissements de santé à l'horizon 2030.

Le Ministère de la Santé envisage avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de IRC, élaborer trois instruments pour le pilotage de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 : 1) la feuille de route de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 ; 2) la stratégie nationale de l'hygiène hospitalière pour la période 2022-2026 et 3) le plan d'investissement de l'hygiène hospitalière pour la période 2022-2026. Un rapport d'état des lieux de l'hygiène hospitalière sera au préalable produit par les consultants.

Afin d'assurer l'élaboration de ces trois instruments de pilotage, IRC recrute trois Consultant(e)s nationaux pour une Assistance Technique au profit du Ministère de la santé et de ses partenaires.

2. Objectifs et tâches

Globalement, les trois instruments de pilotage de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 sont élaborés sous le pilotage de la DQSS, avec le concours du comité de suivi et grâce à l'appui des Consultant(e)s Nationaux qui apporteront leur expérience, leurs compétences et leurs capacités conceptuelles au profit du Ministère de la santé.

Spécifiquement, il s'agit d'exécuter les tâches suivantes :

- Réaliser et présenter au Ministère de la santé, une revue documentaire rapide et succincte de quelques exemples pertinents d'instruments nationaux de pilotage de l'hygiène hospitalière prenant bien en compte les aspects WASH dans les pays en voie de développement avec les éléments clés d'inspiration pour le Burkina ;
- Finaliser les outils de collecte des données ;
- Faire l'assurance qualité des outils de collecte préparés par le Ministère de la santé pour l'état des lieux de l'hygiène hospitalière en s'appuyant sur la méthodologie WASHFIT développée par l'OMS et des référentiels de l'hygiène hospitalière du Burkina Faso ;
- Elaborer le plan d'analyse des données au groupe de travail, mis en place par le ministère de la santé pour le traitement des données
- Appuyer la DQSS dans la formation des enquêteurs
- Analyser les données collectées par le Ministère de la santé et produire le rapport d'état des lieux de l'hygiène hospitalière avec l'identification des défis majeurs pour assurer une hygiène hospitalière adéquate dans tous les établissements de santé à l'horizon 2030 ;
- Faciliter un atelier de validation du rapport d'états des lieux, de formulation de la théorie de changement de la feuille de route de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 (objectifs, résultats, effets et impacts) et de définition des cibles intermédiaires à l'horizon 2026 ;
- Elaborer les versions provisoires des trois instruments de pilotage : la feuille de route à l'horizon 2030, la stratégie 2022-2026 et le plan d'investissement 2022-2026 ;
- Faciliter l'atelier de validation des trois instruments de pilotage et recueillir les amendements du Ministère de la santé et de ses partenaires ;
- Produire les versions finales des trois instruments de pilotage : la feuille de route à l'horizon 2030, la stratégie 2022-2026 et le plan d'investissement 2022-2026

3. Méthodologie

L'élaboration des instruments de pilotage s'appuiera sur les principales références méthodologies suivantes :

- Les documents normatifs de l'hygiène hospitalière au Burkina Faso tels que :
 - Directives nationales sur la PCI
 - Guide d'évaluation de la performance
 - Guide de surveillance et d'investigation des IAS
 - Guide d'organisation des comités PCIAS
 - Liste des produits et matériels d'hygiène hospitalière
 - Guide de sécurité de l'environnement en matière d'hygiène hospitalière
 - Guide de sécurité des patients
 - Guide technique de PCIAS au Burkina Faso

- Liste des indicateurs PCI
- Guide d’immersion du nouvel et du stagiaire
- Livret d’accueil du patient hospitalisé
- Plan triennal de gestion des déchets biomédicaux ;
- Guide pratique de gestion des déchets biomédicaux
- Le document de l’OMS et de l’UNICEF intitulé « L’eau, l’assainissement et l’hygiène dans les établissements de santé : mesures pratiques pour instaurer l’accès universel à des soins de qualité (2019) ».
- Le document de l’OMS et de l’UNICEF intitulé « Outil d’amélioration de l’eau, de L’assainissement et de l’hygiène dans les Établissements de santé (WASH FIT) : Guide pratique l’amélioration de la qualité des soins grâce à de meilleurs services d’eau, d’assainissement et d’hygiène dans les établissements de santé »

Les instruments de pilotage de l’hygiène hospitalière à l’horizon 2030 devront s’aligner à la Politique nationale du développement sanitaire et à la démarche de planification du ministère de la santé.

4. Livrables attendus

Les livrables attendus de la prestation sont :

- a. La synthèse de la revue documentaire des exemples d’instruments nationaux de pilotage de l’hygiène hospitalière prenant bien en compte les aspects WASH dans les pays en voie de développement avec les éléments clés d’inspiration pour le Burkina
- b. Les outils de collectes améliorés pour l’état des lieux
- c. Le plan d’analyse des données
- d. Le rapport final d’état des lieux de l’hygiène hospitalière dégageant les défis majeurs pour assurer une hygiène hospitalière adéquate dans tous les établissements de santé à l’horizon 2030
- e. Le compte rendu de l’atelier de validation du rapport d’état des lieux, de formulation de la feuille de route de l’hygiène hospitalière à l’horizon 2030 (objectifs, résultats, effets et impacts) et de définition des cibles intermédiaires à l’horizon 2026
- f. La feuille de route de l’hygiène hospitalière à l’horizon 2030 (version finale)
- g. La stratégie de l’hygiène hospitalière 2022-2026 (version finale)
- h. Le plan d’investissement de l’hygiène hospitalière 2022-2026 (version finale)

5. Calendrier des activités et de transmission des livrables

Le/la Consultant(e) National(e) travaillera tant avec la DQSS, l’UNICEF et tous les acteurs impliqués dans les processus d’identification.

Activités	Livrables	Durée	Echéance
Réaliser et présenter au Ministère de la santé, une revue documentaire rapide et succincte de quelques exemples pertinents d’instruments nationaux de pilotage de l’hygiène hospitalière prenant bien en compte les aspects WASH avec les éléments clés d’inspiration pour le Burkina ;	1 Synthèse de la revue documentaire	5 jours ouvrables	13/09/2021
Faire l’assurance qualité des outils de collecte préparés par le Ministère de la santé pour l’état des lieux de l’hygiène	1 Ensemble d’outils de collectes améliorés pour l’état des lieux	5 jours ouvrables	17/09/2021

Activités	Livrables	Durée	Echéance
hospitalière en s'appuyant sur la méthodologie WASHFIT développée par l'OMS ;			
Analyser les données collectées par le Ministère de la santé et produire le rapport d'état des lieux de l'hygiène hospitalière avec l'identification des défis majeurs pour assurer une hygiène hospitalière adéquate dans tous les établissements de santé à l'horizon 2030 ;	1 Rapport final d'état des lieux	5 jours ouvrables	15/10/2021
Faciliter un atelier de validation du rapport d'états des lieux, de formulation de la théorie de changement de la feuille de route de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 (objectifs, résultats, effets et impacts) et de définition des cibles intermédiaires à l'horizon 2026 ;	1 Compte rendu de l'atelier	5 jours ouvrables	15/10/2021
Elaborer les versions provisoires des trois instruments de pilotage : la feuille de route à l'horizon 2030, la stratégie 2022-2026 et le plan d'investissement 2022-2026 ;	1 feuille de route de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 (version provisoire) 1 stratégie de l'hygiène hospitalière 2022-2026 (version provisoire) 1 Plan d'investissement de l'hygiène hospitalière 2022-2026 (version provisoire)	10 jours ouvrables	31/10/2021
Faciliter l'atelier de validation des trois instruments de pilotage et recueillir les amendements du Ministère de la santé et de ses partenaires ;	1 Compte rendu de l'atelier	5 jours ouvrables	15/11/2021
Produire les versions finales des trois instruments de pilotage : la feuille de route à l'horizon 2030, la stratégie 2022-2026 et le plan d'investissement 2022-2026	1 feuille de route de l'hygiène hospitalière à l'horizon 2030 (version finale) 1 stratégie de l'hygiène hospitalière 2022-2026 (version finale) 1 Plan d'investissement de l'hygiène hospitalière 2022-2026 (version finale)	5 jours ouvrables	30/11/2021

L'ensemble des livrables seront rédigés en langue française.

6. Supervision

Les Consultant(e)s vont exécuter leurs tâches au profit de la Direction de la Qualité des Soins et de la sécurité des patients (DQSS) du Ministère de la santé, sous l'autorité de sa Directrice.

La DQSS s'engage à appuyer le travail des Consultants en facilitant l'accès aux informations et données, la mobilisation des acteurs et partenaires pertinents, et la coopération avec les acteurs et partenaires pertinents.

Le contrat de prestation sera signé par IRC et administré par le Directeur Pays.

IRC assurera les paiements conformément au calendrier indiqué dans le contrat, après notification de l'approbation des livrables par la Directrice de la Qualité des Soins et de la sécurité des patients (DQSS) du Ministère de la santé.

7. Autres modalités de la consultation

Un contrat sera établi avec chaque consultant pour une période étalée sur 3 mois à partir du 6 septembre 2021. L'essentiel du travail se déroulera à Ouagadougou avec la possibilité de quelques déplacements à l'intérieur du pays pour des missions d'appui au Ministère de la santé.

Les Consultant(e)s devront disposer de leurs propres matériels informatiques et moyens de transport pour assurer les différents déplacements dans la ville de Ouagadougou. Les moyens de déplacements à l'intérieur du pays dans le cadre de la mission seront assurés par IRC.

8. Profil des Consultant(e)s et charge respective de travail

Pour réaliser cette mission, trois consultant(e)s seront recruté(e)s par appel d'offre pour constituer une équipe, sur la base de leurs compétences, références similaires, qualifications et expériences.

Les profils et tâches spécifiques des consultants sont indiqués ci-après :

Un(e) (1) Expert(e) en développement des services de santé, chef de mission, ayant une expérience confirmée d'au moins quinze (15) ans avec des compétences avérées en analyse institutionnelle et organisationnelle du secteur de la santé et une expertise pertinente en matière d'élaboration de documents des stratégies et programmes de développement sanitaire (justifier au moins trois missions similaires au cours des 5 dernières années). Il doit disposer d'une excellente connaissance du secteur de la santé au Burkina Faso et des évolutions et défis dans le cadre des ODD. Il doit également disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de facilitation des ateliers en français. A cet effet il est chargé de diriger l'équipe d'experts, de faciliter la production et d'assurer l'intégration des inputs des autres membres de l'équipe. Ainsi, il aura, pour responsabilités, la finalisation des outils de collecte des données en vue de l'analyse de la situation de l'hygiène hospitalière, le débriefing des enquêteurs, l'analyse et le traitement des données. Il aura également à assurer la revue documentaire pour identifier les exemples inspirants et les inputs spécifiques sur le diagnostic des performances organisationnelles du Ministère de la santé en matière d'hygiène hospitalière et les améliorations nécessaires de l'organisation institutionnelle pour l'exécution efficace des instruments de pilotage de l'hygiène hospitalière. Pour ce faire, il tiendra des concertations avec les services et personnes ressources clés dans la mise en œuvre de l'hygiène hospitalière. Il interviendra pour une durée totale maximale de 40 Hommes jours.

Un(e) (1) Expert(e) en gestion de l'hygiène hospitalière, ayant une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans avec des compétences avérées en exécution de programmes ou stratégies d'hygiène hospitalière à l'échelle nationale ou régionale. Il doit disposer d'une excellente connaissance du secteur de la santé au Burkina Faso et des évolutions et défis dans le cadre des ODD. Il doit également disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de facilitation des ateliers en français. Il est chargé d'assurer les inputs spécifiques pour l'état des lieux et les instruments de pilotage à l'horizon 2030 en proposant les solutions concrètes et pratiques basées sur l'expérience. Il interviendra pour une durée totale maximale de 30 Hommes jours.

Un(e) (1) Expert(e) en développement des infrastructures et équipements WASH, ayant une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans avec des compétences avérées en exécution de programmes

d'investissements WASH. Des expériences spécifiques de conduite de programmes d'investissement WASH dans les établissements de santé seraient un atout. Il doit disposer d'une excellente connaissance du secteur WASH au Burkina Faso et des évolutions et défis dans le cadre des ODD. Il doit également disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de facilitation des ateliers en français. Il est chargé d'assurer les inputs spécifiques pour l'état des lieux et les instruments de pilotage à l'horizon 2030 en proposant les solutions concrètes et pratiques basées sur l'expérience. Il interviendra pour une durée totale maximale de 20 Hommes jours.